

Document d'information

CONTRIBUTIONS CANADIENNES AU CICR

Le Canada a toujours répondu généreusement aux appels spéciaux d'aide humanitaire lancés par le Comité international de la Croix rouge (CICR). Au cours des cinq dernières années, le Canada a contribué près de 93 millions de dollars, avec un sommet de plus de 32 millions de dollars durant l'année financière 1992-1993. Le Canada contribue également aux coûts d'opération du siège social du CICR à Genève. Une somme de 1,5 million de dollars a été versée à cet égard l'an dernier.

L'essentiel de la contribution canadienne est fournie par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Les sommes versées par l'ACDI servent à financer des activités humanitaires du CICR dans l'ensemble des pays en développement d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et du Moyen-Orient. Par ailleurs, depuis trois ans, la direction générale de l'assistance à l'Europe centrale et à l'Europe de l'Est du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international verse les contributions destinées aux programmes et aux appels spéciaux du CICR en Europe.

Durant l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1994, l'ACDI a versé plus de 11 millions de dollars aux appels du CICR. De ce montant, près de 4 millions ont été consacrés à l'Asie. L'argent a servi notamment aux opérations de protection des populations et de retracement de personnes disparues et à la fourniture de secours d'urgence et de soins médicaux en Afghanistan; à la mise sur pied de banques de sang, à la fourniture de soins médicaux et de secours d'urgence, et à la réunion de familles dispersées par le conflit interne au Cambodge; à visiter des détenus et à leur fournir assistance médicale et matérielle et à mettre sur pied un programme d'hygiène publique au Timor oriental; et à soutenir le programme de secours d'urgence au Sri Lanka.

Nous avons versé près de 3 millions de dollars aux pays d'Afrique l'an dernier ce qui fait d'eux les deuxièmes plus importants bénéficiaires de notre contribution au CICR. Cette contribution a permis de soutenir nombre d'activités du CICR, notamment le programme d'assistance médicale et humanitaire au Burundi; la visite de détenus et de prisonniers, et la fourniture de médicaments, de soins médicaux et d'aide d'urgence aux victimes du conflit au Libéria; l'aide alimentaire d'urgence à la Somalie; la protection des populations et le retracement de personnes disparues, la diffusion d'information et l'assistance médicale et humanitaire au Soudan; et la visite de centres de détention, la fourniture de secours d'urgence, la mise sur pied d'installations sanitaires et l'observation de la situation des personnes déplacées par le conflit interne au Zaïre.